

Date de dépôt : 12 octobre 2011

Rapport du Conseil d'Etat

au Grand Conseil sur la motion de MM. Antoine Bertschy, Yves Nidegger, Stéphane Florey, Olivier Wasmer, Eric Leyvraz, Gilbert Catelain et Philippe Guénat : Pour des logements d'urgence à destination des fonctionnaires internationaux

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 29 janvier 2010, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une motion qui a la teneur suivante :

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- l'importance considérable de la Genève internationale pour notre canton;*
- les retombées économiques très importantes résultant de la présence des organisations internationales;*
- l'image de Genève dans le monde et plus particulièrement au sein de la communauté internationale;*
- la concurrence féroce qui oppose les villes du monde entier pour l'accueil des organisations internationales et des multiples conférences qui en résultent;*
- que le nombre de fonctionnaires internationaux proviennent de pays aux moyens financiers gouvernementaux limités;*
- la crise du logement endémique que vit notre canton;*
- le prix exorbitant des rares logements encore libres sur le territoire genevois;*
- que le Centre d'Accueil - Genève Internationale (CAGI) est une pièce essentielle de la politique d'accueil des fonctionnaires internationaux à Genève;*

- *le savoir-faire du CAGI dans l'accueil et l'assistance dans les démarches des fonctionnaires internationaux en vue de trouver un logement,*

invite le Conseil d'Etat

à prévoir la mise à disposition de quelque logements d'urgence, gérés par le Centre d'Accueil - Genève Internationale, pour les fonctionnaires internationaux.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

La problématique soulevée par les auteurs de la présente motion se réfère à la pénurie persistante de logements sur le canton et à son incidence sur l'accueil des divers fonctionnaires internationaux dans le contexte de l'importance croissante des activités de la « Genève internationale ».

Conscient de cette problématique, le Conseil d'Etat a pris diverses mesures dans ce domaine. A cet effet, la direction générale de l'office du logement a pris contact avec l'ensemble des missions permanentes auprès de l'ONU pour étudier un certain nombre de pistes afin de répondre à cette demande.

Ainsi, des projets sont en cours avec la Fondation de droit privé *Terra et Casa*, qui a justement pour vocation de s'adresser aux Internationaux en vue de leur mettre à disposition diverses infrastructures, parmi lesquelles des logements, notamment dans le périmètre dit du Jardin des Nations ainsi que dans le périmètre sis à l'avenue de Trembley qui fait l'objet d'un projet de modification des limites de zones et où cette fondation a acquis en 2009 le terrain nécessaire.

Par ailleurs, le Centre d'Accueil - Genève Internationale (CAGI) a développé son secteur d'activités liés au logement et collabore étroitement avec les services concernés de l'Etat, notamment l'office du logement afin que ce centre puisse disposer d'un parc de logements spécifiques à destination des fonctionnaires internationaux. Il s'agit de permettre au CAGI de devenir locataire d'une trentaine à une quarantaine de logements destinés à être mis à disposition des fonctionnaires internationaux.

En termes d'action, il faut également souligner le rôle essentiel joué par la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI),

fortement engagée dans le projet de valorisation des terrains, propriété du BIT, dans les périmètres du Jardin des Nations. Une procédure de modification des limites de zones est en cours dans ce périmètre et plusieurs logements destinés aux Internationaux pourraient être réalisés sur ces terrains.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :

Anja WYDEN GUELPA

Le président :

Mark MULLER